

Nouvelle permanence à l'espace France services Vaison Ventoux



À compter du mercredi 17 avril, une nouvelle permanence sur rendez-vous s'installe à l'Espace France services Vaison Ventoux : le Conseil en évolution professionnelle (CEP).

Concrètement, il s'agira d'un service public gratuit, personnalisé, neutre et confidentiel, accessible aux salariés du privé (CDI, CDD, intérimaires, intermittents...) et indépendants (artisans, commerçants...), durant toute leur vie professionnelle. Une aide précieuse si on veut opérer un changement dans sa vie professionnelle, faire un point sur sa situation, se renseigner sur des formations afin de monter en compétence, voire changer de métier. Le CEP peut être sollicité pour un appui ponctuel ou un accompagnement dans la durée, quel que soit l'âge, le secteur d'activité, le statut, ou encore le niveau de qualification.

Où rencontrer un conseiller en évolution professionnelle ?

Espace France services Vaison Ventoux
Siège de la communauté de communes
375 av. Gabriel Péri - Vaison-la-Romaine



Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

Quand ?

Un mercredi par mois sur rendez-vous.

Première permanence le 17 avril.

Viendront ensuite les mercredis 22 mai, 19 juin, 10 juillet, 7 août, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre.

Comment prendre RDV ?

Par téléphone au 09 72 01 02 03

Sur internet : www.avenir-actifs.org/pacacorse